

District Aube de Football

Commission Départementale de l'Arbitrage

Saison 2021/2022

Procès-Verbal n°4

Réunion du 20 octobre 2021 à 18h45

Président de séance : Frédéric CASTEL

Présents: ; BIDAULT François (CDPA) ; DALLA POZZA Pascal (en visio) ; DE FARIA Thomas (en visio) ; DELANDHUY

Raphael; GOMAS Olivier (en visio); MEMBRADO Yann; PEREIRA José; RAYBAUDI Thierry (en visio)

Excusés : CHANDOURI Rachid (Représentant des arbitres au Comité Directeur) ; GROD Denise ; MEZRICHE Toufik

Invités ; Jean Marc PACHLOWCYK représentant du Pôle Technique et du Comité Directeur

Frédéric CASTEL, Président de la CDA, ouvre la séance à 18h45 en souhaitant la bienvenue à **Jean Marc PACHLOWCYK** membre du Comité Directeur.

1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°3

La CDA tient à manifester l'expression de ses plus sincères condoléances à la famille de James LIONNET qui a œuvré pour le football durant de longues années avec ses fonctions au DAF ou en club.

La CDA exprime également tout son soutien à son secrétaire José PEREIRA ainsi qu'à Jonathan NOUALHAGUET face au deuil qui les touche.

Le PV3 est approuvé par les membres présents et par échanges électroniques pour les absents.

2. AUDITIONS

Jules Éric BALGUY, arbitre arrivant dans l'aube, est reçu afin de se présenter à la CDA mais aussi afin que la CDA lui communique ses consignes et ses attentes.

PV N°4 CDA AUBE 1 SAISON 2021-2022

Pierre GEORGES est entendu suite à la saisine de la CDA par la commission des compétitions. La présence de l'observateur désigné par la CDA sur une rencontre dirigée par notre collègue permet de mieux cerner la situation. L'entretien réalisé avec cet arbitre stagiaire conduit la CDA à ajuster ses désignations.

OSMANI ALIDJAN, accompagné de son représentant légal, est auditionné suite à deux absences à désignation. L'échange avec ce jeune arbitre stagiaire permet de comprendre le motif de ses absences. La CDA lui communiquera ainsi qu'à son club sa décision.

3. PAROLE A NOTRE INVITE

Jean Marc PACHLOWCYK est l'invité de la CDA en sa qualité de membre du Comité Directeur du DAF. Il tient à nous faire part des décisions prise par le CD.

Le CD demande à la CDA de renommer un membre pour siéger en Commission de Discipline. Le CD souhaite que la personne représentant la CDA ne soit pas un arbitre en activité au niveau du district. La CDA va aborder ce point lors de sa prochaine réunion.

Le CD a décidé de mener une réflexion globale via la création d'un groupe de travail sur les orientations de la Commission Ethique qui est actuellement une commission sans réels pouvoirs. Durant la période de travail du groupe ainsi crée, la fiche éthique est suspendue. Durant cette même période de travail, les arbitres seront sollicités pour tester le projet retenu.

Jean Marc PACHLOWCYK rappelle la volonté du CD de favoriser la communication entre tous les acteurs du football aubois. Ainsi la création du poste de responsable de pôle au sein du DAF a pour objectif de fluidifier les échanges entre tout un chacun et donner un interlocuteur privilégié à chaque commission au sein du CD. Pour la CDA Éric RAYBAUDI occupera cette fonction.

4 COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

4.1 Courriels reçus

Le 22.09, olivier GOMAS en qualité de réfèrent club informe de la décision d'un arbitre de son club ayant le potentiel ligue.

Le 23.09, Nicolas SPAY en qualité de réfèrent club demande des informations sur le traitement du dossier de deux arbitres de son club. José lui fait une réponse pour l'un d'eux. Pour le second, la situation relevant de la ligue, son message est transmis.

Le 24.09, Philippe PROTIN, président de Foot2000, demande la démarche à suivre pour avoir un arbitre officiel. José lui fournit le document nécessaire.

Le 24.09, Jérôme RANCE informe que son activité de sapeur-pompier ne lui permet pas d'être disponible les samedis.

Le 26.09, l'Etoile de Lusigny signale une erreur de saisie sur la FMI d'un match en D1. Un rapport circonstancié est demandé à l'arbitre du match

Le 26.09, Jérôme RANCE établit un rapport circonstancié suite à l'usage d'une feuille de match papier en respectant le protocole en place en pareil cas. Les documents sont transmis à la commission des compétitions

Le 27.09, alidjan OSMANI donne une explication à son absence à désignation du 25.09.

Le 27.09, David MATHURIN demande conseil car est en difficulté pour remplir un rapport disciplinaire via son portail des Officiels. Il lui est préconisé d'utiliser les rapports disponibles en ligne sur le site du DAF. Olivier est par ailleurs saisi de ce souci d'utilisation du portail des Officiels. La ligue est une nouvelle fois sollicitée.

Le 27.09, Nicolas SPAY en qualité de réfèrent club sollicite des informations sur la situation administrative d'un arbitre de son club. Jean Pierre lui fait une réponse.

Le 27.09, Cédric BARRE, arbitre des Ardennes demande, dans le cadre d'une collection personnelle, un écusson de notre district.

Le 28.09, David DESPRET informe qu'il ne se rendra pas au test physique de la ligue en raison de son état de santé actuel. Il regrette par ailleurs que le suivi proposé par la CDA aux candidats ligue soit trop distendu. Fred lui fait une réponse.

Le 28.09, Thomas COLLAVINI signale qu'en raison de ses obligations professionnelles, il ne pourra pas se rendre au test physique de la ligue. La CDA est désolée de ce concours de circonstance et espère qu'une autre opportunité se présentera à lui.

Le 28.09, Messahoud TAKHEBARI demande à intégrer le corps des AA.

Le 28.09, Erik GUILLET met la CDA en copie de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 28.09, l'AS CHARTREUX demande les prochaines dates pour une FIA. Les coordonnées de l'IR2F lui sont données.

Le 28.09, Jordan BEAUJOIN et Raphael DELANDHUY signalent avoir été pris à parti par un club dans le cadre du contrôle des pass sanitaire. Le DAF est saisi de ces situations afin de faire un rappel aux clubs sur le protocole défini pour le contrôle des pass sanitaire.

Le 28.09, Francis CUNY se met à la disposition de la CDA durant son indisponibilité suite à blessure. C'est avec plaisir que la CDA fera appel à ses compétences.

Le 01.10, Maud BAUER signale son indisponibilité suite à blessure. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement. Maud peut être de nouveau désignée à partir du 23.10.2021.

Le 02.10, Abdou SAINDOU produit un rapport circonstancié qui au regard de son contenu est transmis à la direction du DAF pour suite à donner. La CDA remercie Abdou pour la qualité de son écrit.

Le 01.10, Jérôme RANCE demande comment sont fait les défraiements d'arbitrage. Jose lui donne une réponse.

PV N°4 CDA AUBE 3 SAISON 2021-2022

Le 02.10, Michel VOULMINOT s'étonne de ne pas avoir accès au rapport vierge de son observation à venir. Le portail des officiels ne donne accès au rapport que le jour du match à observer.

Le 02.10, Alidjan OSMANI explique les raisons qui l'ont empêché d'arbitrer son match

Le 03.10, Arnaud FEVRE, président du TORVILLIERS AC, demande la procédure à suivre pour rattacher un arbitre venant d'un autre district à son club. Jean Pierre LEFEBVRE lui explique le processus à suivre.

Le 03.10, Samuel GUINOT, président de VALLANT les GRES, met en copie la CDA de son «coup de gueule » sur le comportement d'un spectateur d'un match de son équipe.

Le 03.10, Jordan BEAUJOIN fait parvenir un rapport circonstancié et la fiche éthique de son match.

Le 03.10, Jules BALGUY fournit un RIB pour la mise à jour de son dossier administratif et demande à être désigné sur l'agglomération car il est sans moyen de transport.

Le 03.10, Nabil BOULACHEB, en raison de son impossibilité d'utiliser le portail des officiels, fait connaître ses indisponibilités à venir qui sont transmises au responsable des désignations ligue.

Le 03.10, Jonathan NOUALHAGUET envoie un rapport disciplinaire.

Le 03.10, Mohammed BOUSEHABA demande comment obtenir un formulaire de rapport disciplinaire. Jose lui fait parvenir le bon formulaire.

Le 04.10, Christophe GRANGER informe que son souci avec le portail des officiels est résolu.

Le 04.10, David LOBREAU envoie la fiche éthique avec son avis sur son utilité.

Le 04.10, Thierry ANGLADE fait un mail à la ligue exprimant son opinion sur l'arrêt de l'application de foot amateur. Matthieu LOMBARD, CRTA, lui fait une réponse le 05.10.

Le 04.10, Abderrahmane FEZOUA signale avoir commis une erreur sur sa FMI.

Le 04.10, Grégory RAMOND fait parvenir la fiche éthique de son match ainsi qu'un rapport disciplinaire.

Le 04.10, Anthony TAQUET demande comment se font les défraiements d'arbitrage. José lui fait une réponse.

Le 04.10, Denise GROD met en copie la CDA d'un message envoyé à la CRA.

Le 05.10, Mourad BENABDELLAH demande le retrait d'une désignation en jeune car il est observé le lendemain.

Le 05.10, Othman KHARROUBA, président de l'ESA, demande la désignation d'un arbitre pour le 24.10 sur un match qu'il estime sensible. La CDA fera, en fonction de ses moyens, le maximum pour satisfaire cette demande.

Le 06.10, Emmanuel MAGERAND confirme avoir fait une erreur de saisie sur sa FMI.

Le 08.10, Anthony TAQUET donne des précisions sur ses disponibilités.

Le 10.10, David MATHURIN constate des conditions d'accueil déplorables sur une de ses désignations et envoie des photos aux instances du DAF.

PV N°4 CDA AUBE 4 SAISON 2021-2022

Le 10.10, Christophe GRANGER informe de sa convocation en CD à Reims suite à un match de jeunes. La CDA lui manifeste son total soutien.

Le 11.10, David DESPRET rédige un rapport disciplinaire et constate avoir commis une erreur qu'il corrige.

Le 12.10, Jérôme RANCE demande les délais de défraiements. Il demande, le 18.10, à intégrer le corps des AA.

Le 18.10 Jules BALGUY fournit son nouveau RIB pour mettre à jour son dossier.

Le 19.10 Pierre GEORGES fait parvenir deux rapports disciplinaires et un circonstanciés demandés par la commission des compétitions à qui les documents sont transfères.

Le 19.10 Mohammed BOUSEHABA se met à la disposition de la CDA pour le 24.10.

Le 20.10 Véronique et Jean Michel MAINGAUT signalent avoir récupéré leur adresse mail.

Le 20.10 Damien BERNARD demande des renseignements en lien avec le module 7 que son fils doit effectuer.

Le 20.10 Amirouche GOUMGHAR dépose sa demande de licence d'arbitre ligue.

4.2 Informations CDA

La CDA transmet à la CRA le nom de notre candidat à l'examen ligue le 25.09.

La CDA interpelle par l'intermédiaire d'Olivier les services techniques de la ligue suite aux multiples difficultés d'utilisation du Portail des Officiels. Fréderic alerte les instances du FAF de cette situation qui pénalise les intervenants.

De nombreux échanges ont lieu entre Jules BALGUY, arbitre arrivant dans l'Aube, dans le cadre de sa reprise d'activité. La CDA remercie ceux ayant aidés à régler cette situation et fera de son mieux pour faciliter son intégration au sein du corps arbitral Aubois.

Olivier constate le 14.10 que le portail des officiels est enfin accessible pour François mais toujours inaccessible pour certains arbitres. La ligue est une nouvelle fois saisie de cette problématique.

4.3 Informations District

La commission foot animation informe régulièrement du report ou du changement d'horaire de divers matchs en U13.

Le 23.09, trois nouveaux arbitres adultes sont désignables. A ce jour, il reste encore 6 dossiers en attente.

Le 24.09 Jean Pierre fait un bilan sur le renouvellement des licences d'arbitres. Il communique les créneaux d'occupation des locaux du DAF afin que la CDA puisse planifier ses réunions.

Suite à l'Assemble générale du 27.09, Jean Pierre demande quand la CDA prévoit de réaliser une formation pour les candidats arbitres auxiliaires et quelle sera la date pour le contrôle de connaissance pour les arbitres auxiliaires prévu dans le RI du DAF. Frédéric lui fait une réponse.

PV N°4 CDA AUBE 5 SAISON 2021-2022

Le 05.10 Jean Pierre demande à Aurélien ENFER ses coordonnées bancaires car les virements de ses frais d'arbitre sont refusés par la banque connue du DAF.

Le 13.10 Jean Pierre demande si un arbitre reçu à une FIA dans la Marne peut être intégré au module 7 de la FIA en cours dans l'Aube. Il fait un point sur le renouvellement des licences d'arbitres le 15.10.

4.4 Informations Ligue

La ligue communique à Fabien CHOLLIER ses identifiants lui permettant l'utilisation du Portail des Officiels.

A la demande de Thierry RAYBAUDI, la ligue met à jour, les coordonnées des personnes habilitées à recevoir les indisponibilités des arbitres et des observateurs pour notre district.

Madame Alicia GONZALEZ donne une explication au retard de délivrance de la licence d'un arbitre de ligue. Celui-ci en est informé et fait le nécessaire auprès de son club pour résoudre le souci.

La ligue transmet le RIB d'un arbitre de district reçu par erreur.

La CRA informe le 24.09 avoir accordé une année sabbatique à un arbitre de ligue du DAF.

5 <u>5. DESIGNATIONS</u>

5.1 Adultes

Le 24.09 Christophe GRANGER se met à disposition de la CDA pour le 03.10.

Le 25.09, Cédric CUISINIER relève une erreur de sa part en lien avec ses indisponibilités.

Le 25.09, Messahoud TAKHEBARI signale une désignation incompatible avec sa situation. José corrige cela.

Le 25.09, François BIDAULT demande à recevoir ses désignations par mail car il ne peut accéder au Portail des Officiels.

Le 26.09, Emmanuel MAGERAND pose une indisponibilité.

Le 27.09, Mohammed BOUSEHABA se met à la disposition de la CDA pour le 10.10.

Le 04.10 Mustapha AZEGAHG est désignable.

Le 07.10 Ahmed NAJI est désignable.

Le 09.10 Erik GUILLET demande s'il est désigné le 17.10 et quand il pourra faire le rattrapage du test du rassemblement. José lui donne une explication de la publication tardive des désignations du 17.10.

Le 09.10 Jonathan NOUALHAGUET signale une désignation incompatible avec ses indisponibilités.

Le 09.10 Ahmed BRAHIM demande s'il sera prochainement désigné. Actuellement foot2000 ne le permet pas.

Le 13.10, Jonathan NOUALHAGUET demande le retrait de sa désignation du 16.10 pour raison personnelle.

Le 13.10, David MATHURIN demande le retrait d'une désignation en jeunes car il est observé le 17.10.

Le 13.10, le président de l'ASOFA, Patrick COURTOIS, envoie une demande d'arbitre pour son équipe réserve sur une mauvaise adresse mail.

Le 13.10 Mahdi HABIBI demande le retrait de ses désignations jusqu'au 14.11 pour raison professionnelle.

Le 14.10 Ahmed NAJI demande, suite à une blessure, un retrait de ses désignations pour 6 semaines. Il se met à la disposition de la CDA qui lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 14.10 Michel LHIVERT est désignable.

Le 14.10 Jonathan NOUALHAGUET sollicite un retrait de désignation pour raison familiale.

Le 15.10 Mahjoub NAJLAOUI demande, pour raison familiale, un retrait de désignation en jeunes.

Le 16.10 Jules BALGUY demande des explications sur le type de match qui lui sont attribués.

Le 17.10 Denise GROD et Anthony PEREZ demandent, en dernière minute, un retrait de désignation. La CDA remercie les deux arbitres qui ont répondu à la sollicitation au pied levé.

Le 18.10 Jean Claude THIEBLEMONT envoie un CM d'indisponibilité jusqu'au 31.12.2021

Le 19.10 Mohamed LACHAL se met à la disposition de la CDA en attendant une décision de la CRA.

Le 19.10 Jean Paul ANDRE demande le retrait d'une désignation suite à une blessure.

5.2 Jeunes

Le 24.09 Vianney ROYER demande le retrait d'une désignation du 02.10 ne répondant pas à ses vœux sur la fiche de renseignements. Thierry lui retire la désignation.

Thierry doit régulièrement ajuster ses désignations au regard des impondérables qui lui sont communiqués (observation, indisponibilité partielle...).

Le 02.10 Lucas GOMES s'inquiète de ne pas avoir sa licence validée par la ligue. La situation est régularisée et il est désignable à partir du 06.10.

Le 02.10 Thierry constate un manque manifeste de communication avec la commission des compétions de la ligue. En effet, un tour de coupe Gambardella est prévu le 09.10 et il n'en est pas informé. Il doit ainsi palier à cette situation dans l'intérêt de nos clubs en compétition.

Le 08.10 Nahil DJEMAA demande le retrait d'une désignation. Au regard du motif invoqué, Thierry valide la demande.

Le 09.10 Idris BOUAJAJ demande à poser une indisponibilité pour le 30.10. Thierry valide cette demande et lui rappelle la procédure pour poser une indisponibilité.

Le 14.10, Tristan BIROST est désignable.

5.3 Observations – Tutorats

Le 22.09 Hervé PIMPERNET signale l'absence d'une équipe induisant la non réalisation de son observation.

Le 25.09 Samuel PEDRO indique ne pas pouvoir réaliser, pour raison professionnelle, de tutorat pour le moment.

Olivier ne peut valider les observations réalisées. Cette difficulté récurrente est remontée à la ligue ainsi que les difficultés de certains observateurs d'accéder au portail des Officiels.

Le 04.10 François BIDAULT est toujours dans l'impossibilité d'accéder au portail des officiels pour remplir son rapport d'observation. Olivier lui propose une action à mettre en place pour essayer de résoudre ce problème chronique. François a enfin accès au Portail des officiels le 12.10.

Le 08.10 Nicolas SPAY, réfèrent arbitres, demande un état des lieux des tutorats des arbitres de son club.

François NALOT alerte sur la situation d'un arbitre qu'il a observé.

5.4 FIA

Florent GOSSELIN, président de l'IR2F, fait un état de l'avancée des inscriptions aux diverses FIA organisées sur le territoire de la ligue. Il entretient des échanges réguliers avec Denise au sujet de la FIA débutant le 09.10. Il lui signale le 06.10 que l'organisation retenue ne répond pas aux exigences de l'ir2f puis revient après échange avec Matthieu LOMBARD, sur son message le 07.10.

Denise est en contact avec Matthieu LOMBARD, CTRA, pour l'aspect technique de la FIA. Elle sollicite Aurélien BRIEST pour l'accès en ligne du support technique.

Francis attire l'attention, le 05.10, sur ce qu'il estime comme un manque d'organisation de la FIA à venir. Denise échange avec lui.

Bilan FIA: 18 reçus (3 adultes et 15 jeunes dont 3 féminines) et 3 échecs

Albi AHMETI, arbitre ayant effectué la FIA dans la Marne, est invité à participer au module 7 de la FIA DU 23.10.

Frederic CASTEL remercie Francis CUNY et Abdou SAINDOU d'avoir accepté de participer à la FIA d'octobre. Il remercie Denise pour son implication et le travail fourni pour que cette FIA soit menée à bien.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, Frédéric CASTEL, lève la séance à 22h40.

La prochaine réunion de la C.D.A. est prévue le 23.11.2021 à 18h30.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

Le Secrétaire de séance

Frédéric CASTEL

José PEREIRA